La Cigogne

Journal
de la section
CGT
de la DGFiP
du Bas-Rhin

N°06 2022

Gestion calamiteuse en période de canicule à la DRFiP67

La direction locale du département du Bas-Rhin a cette année puissamment organisé les périodes de travail en situation de canicule. Elle ne prévoit (une nouvelle fois) pas d'élargissement des horaires en cas de forte chaleur.

Lors du dernier CHSCT, la direction a refusé la proposition de la CGT d'un aménagement temporaire des horaires de travail des agents avec une arrivée possible à compter de 6h00 et un départ anticipé à partir de midi afin d'éviter la période de forte chaleur.

Même si la fiche-repères « fortes chaleurs, canicule et Covid » du ministère prévoit un aménagement des horaires de travail, la direction locale se retranche une nouvelle fois derrière des excuses « bidon » du style *ce serait trop compliqué de modifier les horaires des alarmes sur les sites et ce serait trop tard.*

Excuses « bidon », puisque d'autres directions locales (comme la DDFiP57) ont prévu une arrivée possible des agents au travail à compter de 6h00 du matin dans cette situation.

Pour la Direction, les agents se contenteront ainsi :
– de bien aérer les locaux tôt le matin,
– de ne pas utiliser de ventilateur dans un bureau collectif en cas de présence de collègues,
– de faire du télétravail (si les missions le permettent, mais que feront les agents qui ne sont pas pourvu de matériel pour le télétravail ? Et ceux qui logent sous les toits ou ne disposent pas d'un endroit frais pour télétravailler ? La direction n'en a cure semble-t-il),
– de quitter leur lieu de travail un peu plus tôt, à 15h00, en pleine chaleur (merci la DRFiP67 !).

La Cigogne constate que la DRFiP67 a encore une énorme marge de progression en matière d'amélioration des conditions de travail des agents en période de forte chaleur.

DJ ou Rugbyman ?

Par décret du Président de la République en date du 24 juin 2022 un célèbre disc-jockey, initialement connu sous le pseudo de DJ Pedro, a été nommé directeur régional des finances publiques de Grand Est et du département du Bas-Rhin.

À moins qu'il ne s'agisse de l'ancien pilier du XIII catalan devenu entraîneur, en particulier de l'équipe féminine du Kenya de rugby à 7 pour les jeux olympiques de Rio de 2016.

Quoi ? C'est pas le bon ? C'est encore un autre ?
Pourtant j'ai rien trouvé sur Gologolo ou CanardCanardGo.
Un anonymous ?
Pas tant que ça, puisqu'il y a des ressemblances flagrantes avec notre ancienne DRFiP.
Voyez plutôt …

Tout vient à point à qui sait entendre

De passage très récemment au Centre des Finances Publiques du 35 Vosges à Strasbourg, un Cigogneau de la CGT a pu constater, avec une certaine satisfaction, que le public venu chercher de l'aide, des explications, voire du réconfort quant à sa situation fiscale, y était à nouveau installé sur des banquettes à l'intérieur du grand hall d'accueil de l'immeuble.

Bien entendu, une fois la campagne de déclarations et la très forte affluence qui la caractérise passées, il est plus facile de recevoir les contribuables et de leur proposer un siège durant leur temps d'attente. Néanmoins, rendons à César ce qui est à César, le Grand Sachem des lieux, apparemment lecteur régulier de notre journal, semble enfin être tombé d'accord avec les suggestions du syndicat en soustrayant les nombreux visiteurs du site aux intempéries, aux gaz d'échappement, et à présent aux redoutables rayons du soleil, sans doute aidé en cela par des directives tardives de la Direction.

Voilà la preuve qu'entre gens de bonne intelligence, il est toujours possible de trouver des solutions ou de prendre des initiatives allant dans le sens de la raison. CQFD !!!

Merci pour les agents qui seront incontestablement soulagés de ne pas avoir à calmer les usagers mécontents de leurs conditions d'attente.

Il fallait oser !

Sans complexe aucun, les actuels grands patrons de l'énergie en France, Total, EDF, GDF... font campagne dans les médias de tous poils, afin que le commun des mortels français fasse dès à présent des économies d'énergie et limite sa consommation journalière, ceci afin de ne pas tomber en panne d'énergie en fin d'année !

En bref, les sans dents, ceux qui doivent traverser la rue pour trouver un emploi, la plèbe quoi, doit se serrer la ceinture, afin que les industriels puissent se remplir les poches, se goinfrer et augmenter leurs dividendes sans être importunés par une éventuelle pénurie … rien de moins ! (NDLR : les profits du CAC 40 versés aux actionnaires pour l'année 2021 ont atteint de nouveaux sommets : 80 milliards distribués sous forme de dividendes ou de rachat d'actions pour des groupes qui ont tous bénéficié d'aides publiques, soit une hausse des profits de 57 %).

Certes, personne n'ignore plus en France la gravité du réchauffement climatique, et tout le monde est conscient de la nécessité d'agir sans délai en matière de réduction des émissions de gaz à effets de serre. Il en est de même pour ce qui est d'une éventuelle pénurie des énergies telles celles du pétrole, du gaz ou même de l'électricité, possible en fin d'année, résultant partiellement de cette honteuse guerre menée en Ukraine.

Néanmoins, il est indécent de la part des patrons de l'énergie française d'exiger de la part de la population française des sacrifices en la matière, sachant qu'eux-mêmes sont les plus grands pollueurs et gaspilleurs. Comment exiger de gens qui n'en ont pas les moyens de changer leur véhicule thermique pour un véhicule électrique, de remiser leur vieille chaudière à fioul contre une pompe à chaleur, de laisser leur téléviseur éteint une partie de la journée, alors que c'est là un de leur seul échappatoire à la noirceur de leur condition, ou enfin de renoncer à se chauffer en enfilant pullovers et chaussettes souvent importés de Chine par le biais de porte-containers hyper polluants !

Il y a dans ces discours Jupitériens quelque chose de méprisant, voire de choquant. Si un effort en ce sens est à consentir, il doit être collectif et ceux d'en haut, comme les membres du gouvernement et nos élus, doivent donner l'exemple. Que les patrons de l'énergie revoient leurs profits à la baisse, et que l'État réduise les taxes, et tout ira déjà mieux. C'est en tout cas en ce sens que la CGT luttera dès la rentrée de septembre !

Prime attrape-nigauds

Jamais à court d'idée calamiteuse en matière de Ressources Humaines et toujours dans une stratégie de division pour régner, la DGFiP expérimente actuellement un peu partout en France, sur des postes posant des difficultés de recrutement, le versement d'une prime d'attractivité de 10 000 € afin de « fidéliser les agents ».

Pour l'instant, ce genre de prime était « lié à une sujétion géographique » et versé à des agents travaillant dans un secteur géographique particulier et non pas versé à quelques postes jugés peu demandés.

Bien que les problématiques pour combler un poste vacant existent à la DGFiP, les difficultés rencontrées pour exercer nos métiers se limitent rarement à un poste en particulier et concernent le plus souvent une mission ou un service d'un territoire. Le versement d'une prime ne modifiera en rien les difficiles conditions de travail des agents et ne sera au mieux qu'un pansement sur une jambe de bois.

Pour la CGT, le comblement des postes vacants doit passer par le recrutement et la formation de fonctionnaires en nombre. Pour cela, notre syndicat exige notamment une revalorisation conséquente des salaires, l'arrêt des restructurations et des suppressions d'emplois. Les maux même à l'origine des déserts territoriaux de service public.

Revalorisation du point d'indice : −3 %

Le dégel tant attendu du point d'indice vient d'être annoncé : + 3,5 % et un coup de pouce supplémentaire aux catégories B en début de carrière.

Si l'effort est louable, il reste en deçà des revendications de la CGT et surtout, ne nous leurrons pas, simplement insuffisant.

Selon les estimations de l'étude d'Eurostat publiée ce 1er juillet, le taux d'inflation moyen de la zone Euro a atteint 8,6 % sur un an, le secteur de l'énergie étant le plus impacté (+41,9 %!). La France reste toutefois moins touchée, avec une inflation autour de 6,5 % sur les 12 derniers mois.

Le calcul est en conséquence relativement simple :+3,5 – 6,5 = −3 %, CQFD.

Là nous ne parlons que d'une revalorisation depuis l'année 2021. La Cigogne n'oublie pas que les fonctionnaires vivent une période de vache maigre en matière de hausse salariale depuis plus de dix ans.

Malgré l'augmentation du point d'indice, nous continuons de perdre du pouvoir d'achat, pourtant l'un des prétendus enjeux majeurs du gouvernement.

La solution quant à elle a déjà été évoquée, ré-indexer le point d'indice sur le montant de l'inflation comme c'était le cas au début des années 1980.

Il ne reste qu'à la mettre en application…

JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom : **Prénom :**
Grade : **Indice :**

Adresse administrative :

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant ou au secrétaire :
Gilles STREICHER au PCRP Strasbourg,
10 RUE SIMONIS, 67100 STRASBOURG
Tél : 03.90.41.20.07 ou (0049) 176 7666 49 43